NOTES DE LINGUISTIQUE ITALIQUE

Nouvelle série

par Paolo Poccetti
Professeur à l'Université de Rome 2 'Tor Vergata'

A tous mes amis français qui m'ont encouragé

I. Les *Notes de linguistique italique* de Michel Lejeune dans la *Revue des Études Latines* : quelques raisons de les poursuivre

Les *Notes de linguistique italique* rédigées par Michel Lejeune ont caractérisé la vie de la *Revue des Études Latines* sur plus de 40 ans. Elles ont commencé en 1951 et, sans qu'il y ait presque d'interruptions, ont connu leur dernière parution en 1991, date à laquelle l'incessante activité scientifique de Michel Lejeune commençait à s'atténuer.

Cette rubrique a traité conjointement de sujets très différents relatifs à l'Italie ancienne, concernant les langues, les écritures, les commentaires sur les données linguistiques issues de nouveaux textes épigraphiques. Même si la matière en est fort variée, les *Notes* s'inscrivent dans une ligne cohérente et unitaire, que leur auteur a voulu leur imprimer et que le titre collectif souligne. La numérotation progressive de chaque note, toujours accompagnée par la liste des références aux tomes de la *Revue* qui les contenaient, sert à en marquer l'unité.

En effet, le premier article portant ce titre parut en 1951, mais il était numéroté comme troisième (III), sans qu'il fût apparemment précédé par les numéros I et II. Cela est dû au fait que l'auteur a décidé plus tard d'inscrire ces deux travaux déjà publiés dans la *Revue* dans un cadre commun qui rassemblât toutes ses réflexions sur les langues de l'Italie ancienne. M. Lejeune est arrivé aux autres langues de l'Italie pré-romaine à partir du latin et à travers le latin. Les deux travaux hors numérotation, par lesquels il a débuté sa collaboration avec la *Revue*[1], sont consacrés à des problèmes fondamentaux de la linguistique latine et de la linguistique comparée, depuis toujours au centre de l'attention : la position du latin par rapport aux autres langues indo-européennes et les processus de formation de la déclinaison latine. Ces deux travaux développent une perspective qui, dans l'activité scientifique de M. Lejeune, s'était ouverte avec un article rédigé en 1943 [2] pour le *Mémorial des Etudes Latines*, le « volume spécial destiné à constituer pour les études latines à la fois un bilan des résultats acquis et un programme d'avenir » [3]. Ce volume, conçu par Jules Marouzeau puis offert par la *Société des Etudes Latines* en hommage à son fondateur pour fêter le vingtième anniversaire de la *Société* et de la *Revue*, s'ouvre par l'essai de M. Lejeune, qui s'est chargé de s'y occuper de la question complexe de « la position du latin dans le domaine indo-européen ».

1. M. Lejeune, *Latin et chronologie « italique »*, dans *REL*, 28, 1950, p. 97-104 ; M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, dans *REL*, 29, 1951, p. 86-102.

2. M. Lejeune, *La position du latin sur le domaine indo-européen*, dans *Mémorial des Études Latines, publié à l'occasion du vingtième anniversaire de la Société et de la Revue des Études Latines, offert par la Société à son fondateur J. Marouzeau*, Paris, 1943, p. 7-31.

3. Citation issue de *l'Avant-propos* du *Mémorial des Études Latines*, cit.

Ce problème, qui demeure toujours ouvert, était fort controversé à ce moment-là, surtout à la suite d'un mémoire de A. Walde paru en 1917, qui mettait en discussion un principe sur lequel s'était fondée la linguistique comparée à partir de la *Stammbaumtheorie* de Schleicher, notamment l'existence d'une phase préhistorique commune aux branches principales des langues de l'Italie ancienne, appelée 'italique commun'. Par cette unité intermédiaire de l'arbre généalogique des langues indo-européennes, on avait expliqué les affinités entre le latin et le groupe sabellique, représenté alors par l'osque et l'ombrien, en les faisant remonter à des contacts préhistoriques avant que ces langues ne s'établissent dans la Péninsule italienne.

D'autre part, pour des raisons diverses, certains linguistes italiens, entre les deux guerres, se plaçant dans la perspective de la géographie linguistique, avaient nié l'existence de rapports très archaïques entre le latin et le groupe osco-ombrien en les considérant plutôt comme les développements de contacts bien plus récents que ces langues, y compris celles appartenant à des couches et des groupements différents (par exemple, l'étrusque), avaient liés dans leurs sièges historiques. C'est la théorie qui trouvait sa synthèse dans la formule de G. Devoto, selon laquelle les convergences entre le latin et l'osco-ombrien sont récentes et les divergences sont beaucoup plus anciennes.

Dans ces démarches s'inscrit aussi une différenciation terminologique, qui continue à partager les diverses traditions d'études et à distinguer les différentes orientations méthodologiques. Ceux qui s'inspirent de la vision de l'arbre généalogique pour y insérer la reconstruction d'une parenté très archaïque entre le latin et les langues du groupe osco-ombrien réservent le nom « italique » à la désignation de cette unité. Ce sens est demeuré dans le terme « italisch » adopté par la tradition allemande, qui, en revanche, a assigné la dénomination de « sabellisch » aux langues appartenant au groupe osco-ombrien. Dans la tradition française, l'emploi du terme « italique » en ce sens-là s'était imposé surtout grâce à A. Meillet qui, dans son *Esquisse*, affirme que « l'unité italique est évidente, bien qu'elle ait été récemment contestée » [4], en faisant allusion à la discussion ouverte par A. Walde et déjà mentionnée. Plus précisement, A. Meillet montre parfois un usage un peu flottant de ce terme, tout en demeurant fidèle à son idée de l'unité préhistorique du latin et des autres langues indo-européennes de l'Italie. Il utilise aussi « italique » en se référant « aux parlers italiques non latins » [5], préférant appeler « italique commun » la période à laquelle il fait remonter l'« étroite parenté de l'osco-ombrien et du latin », qu'il considère comme « manifeste » [6]. Donc la définition de l'« italique commun », employée par Meillet, correspond à la notion de l'allemand « uritalisch » plutôt qu'à sa traduction exacte « gemeinitalisch », par laquelle on entend les aboutissements communs « d'actions secondaires et récentes » [7].

Par contre, la tradition linguistique italienne, qui adoptait la vision des convergences entre les langues de l'Italie ancienne comme résultat des développements relevant de contacts beaucoup plus récents, avait borné uniquement au groupe osco-ombrien la dénomination d'« italique », récupérée du nom des peuplades de l'Italie révoltées contre Rome au moment de la guerre sociale. Dans ce sens-là, donc, « italique » s'oppose fermement au latin et à ses variétés.

Après plus d'un demi-siècle la question n'est toujours pas apaisée, puisqu'il reste nécessaire de préciser en quel sens on utilise le mot « italique ». Il ne s'agit

4. A. Meillet, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Paris, 1928, p. 48.
5. A. Meillet, *Esquisse d'une histoire*, cit., p. 48.
6. A. Meillet, *Esquisse d'une histoire*, cit., p. 52-53
7. Sur cette précision terminologique, cf. M. Lejeune, *La position du latin*, cit., p. 10.

évidemment pas d'un problème de terminologie, mais — comme on vient de l'expliquer — des différents tableaux des rapports entre les langues de l'Italie ancienne dans l'échelle chronologique qui s'étale des phases pré-documentaires jusqu'au moment de leur disparition. Il est clair qu'à cause de raisons liées, en partie, à la civilisation romaine et, en partie, au degré de connaissance de ces langues, c'est le latin qui constitue le noyau fondamental de ces relations. D'ailleurs, les débats qui se sont récemment ouverts, soit dans des revues [8] soit à l'occasion de colloques et de livres tout récemment parus [9], montrent bien que ce problème reste toujours d'une vive actualité dans la perspective à la fois de l'histoire de la langue latine et des avancées dans la connaissance des autres langues de la Péninsule.

Mais quelle a été la position de M. Lejeune et quel rôle a joué la *Revue des Études Latines* face à ce problème ?

M. Lejeune inaugure sa collaboration avec la *Revue* justement sur ce thème, qui était alors fort cher à ses deux maîtres, A. Meillet et J. Vendryes. L'un l'avait abordé en plusieures occasions, et la synthèse de ses réflexions se trouve dans l'*Esquisse d'une histoire de la langue latine*, l'autre y avait consacré un article paru dans le deuxième tome de la *Revue des Études Latines* [10]. C'est à lui que vingt ans plus tard est attribuée la tâche à la fois de synthétiser et de mettre à jour la position du latin dans le domaine indo-européen dans le volume destiné à fêter le vingtième anniversaire de la *Revue* et de la *Société*, auquel on a déjà fait allusion.

C'est donc dans cette lignée tracée par ses maîtres, qui est au centre des parcours des linguistes français et européens du XX^e^ siècle et qui se relie strictement à la linguistique latine, que M. Lejeune commence sa collaboration avec la *Société* et la *Revue des Études Latines*, qui dura plus de quarante ans. D'autre part, c'est la sensibilité que la *Société* et la *Revue des Études Latines* ont montrée, depuis leur fondation, à l'égard des problèmes qui affectent la linguistique latine qui a rendu possible cette collaboration, et la *Revue des Études Latines* a pu ainsi s'insérer dans un réseau d'intérêts plus vastes que le latin lui-même. Il n'est pas besoin de rappeler ici que son fondateur, J. Marouzeau, avait consacré de nombreux efforts, dans les pages de la *Revue*, à souligner le rôle de la linguistique dans l'apprentissage et dans l'enseignement du latin.

Il est hors de doute que la longue série des *Notes de linguistique italique* répresente une étape importante et tout à fait particulière dans le parcours de la *Revue*, qui a attiré l'attention non seulement des latinistes, mais aussi de tous ceux qui s'occupaient d'autres traditions épigraphiques de la Méditerranée ancienne. En général cette rubrique a contribué de façon décisive à faire prendre conscience que la linguistique latine ne peut pas négliger la recherche autour des langues qui ont partagé une proximité soit géographique soit chronologique avec le latin.

La série des *Notes de linguistique italique* constitue aussi un noyau central de l'œuvre scientifique, extraordinairement riche et variée, de Michel Lejeune. En effet, elles commencent avant que ne se déclarent ses intérêts pour d'autres domai-

8. On citera le débat *Le lingue dell'Italia antica tra parentela genetica e affinità acquisita. Un dibattito*, qui occupe le volume 16 (1993) de la revue *Incontri Linguistici*, suivi par une note de synthèse par H. Rix, *Latein und Sabellisch. Stammbaum und/oder Sprachbund*, dans *Incontri Linguistici*, 17, 1994, p. 13-29 et le travail de A. L. Prosdocimi, *Filoni indœuropei in Italia. Riflessioni e appunti*, qui occupe le deuxième tome des actes du colloque *L'Italia e il Mediterraneo antico*, Atti del convegno della Società Italiana di Glottologia, a cura di A. Landi, Pisa, 1995.

9. Par exemple J. Stuart-Smith, *Phonetics and Philology. Sound Change in Italic*, Oxford, 2004.

10. J. Vendryes, *La position du latin parmi les langues indo-européennes*, dans *REL*, 2, 1924, p. 91-103.

nes linguistiques de l'Antiquité, comme les langues celtiques attestées de l'Espagne à l'Italie du Nord, le phrygien, le grec mycénien, dont la grande saison sera ouverte deux ans plus tard par l'annonce du déchiffrement du Linéaire B par Ventris et Chadwick. L'enthousiasme pour la naissance de cette nouvelle discipline, la mycénologie, qui « a été enfantée dans la joie » lors de l'organisation du I^er^ colloque d'études mycéniennes — comme l'a avoué quarante ans plus tard M. Lejeune, qui avait passionnément contribué à son organisation [11] —, n'a pas diminué son attention pour les *Notes de linguistique italique*, qui n'ont presque pas connu d'interruptions pendant les années cinquante et soixante.

D'autre part, l'attention pour le grec mycénien renoue avec des intérêts anciens de l'auteur, qui s'était initié à la recherche dans le domaine du grec. Il avait en effet débuté comme helléniste en donnant naissance à d'importants volumes, aujourd'hui encore irremplaçables, notamment le *Précis d'accentuation grecque*, le *Traité de phonétique grecque*, les *Observations sur la langue des actes d'affranchissement delphiques*, outre de nombreux articles consacrés à l'épigraphie et à la dialectologie grecques [12].

Le tournant dans le parcours scientifique de M. Lejeune en direction des langues de l'Italie antique s'est effectué à l'occasion du mémoire destiné au volume spécial organisé par Jules Marouzeau, qui a été déjà mentionné. La réflexion sur la préhistoire du latin lui fait prendre conscience que les problèmes les plus complexes de la linguistique latine ne peuvent pas être résolus sans une profonde connaissance des autres langues de l'Italie. Les deux articles parus dans la *Revue*, qui poursuivent dans la ligne ouverte par le mémoire cité et qui ont été récupérés plus tard dans la série des *Notes de linguistique italique*, portent sur deux éléments fondamentaux : 1) des innovations dans la déclinaison latine ; 2) la chronologie du clivage entre le latin et les autres langues de l'Italie.

Le premier thème, qui avait donné matière à un fascicule de A. Meillet, qui s'était déjà aperçu des évolutions parallèles qui se déroulent en latin et dans les autres langues italiques [13], relève d'un vieux problème, toujours d'actualité, concernant deux aspects fort liés entre eux : l'héritage de la morphologie indo-européenne en latin [14] et l'évaluation des témoignages relevant des inscriptions qui n'appartiennent pas à la langue officielle de Rome.

Ce dernier thème s'inscrit dans un horizon beaucoup plus vaste, où les problèmes de la dialectologie latine se croisent avec d'importantes « questions de principe que soulève le problème de l'italique » [15] concernant l'évaluation des faits d'innovation et de conservation par rapport à l'indo-européen, la reconstruction d'un groupe unitaire des langues indo-européennes d'Italie pareil aux autres groupements indo-européens. Au sujet de tous ces problèmes, M. Lejeune, dans les premières *Notes* qui ouvrent la série, donne une superbe synthèse des approches méthodologiques qui ont caractérisé les études durant la première moitié du siècle passé. C'est ainsi qu'il parvient à tracer « une première définition, partielle, mais importante, des parlers « italiques », comme ceux qui, au début du premier millénaire, présentent un système phonétique sensiblement un, caractérisé

11. M. Lejeune, *Naissance d'une discipline*, dans *Atti e Memorie del Secondo Congresso Internazionale di Micenologia* (Roma-Napoli, 14-20 ottobre 1991), Roma 1996, vol. I, p. 3-6.

12. La bibliographie de M. Lejeune est recueillie dans *M. Lejeune, Notice biographique et bibliographique*, Leuven, 1993.

13. A. Meillet, *De quelques innovations de la déclinaison latine*, Paris, 1906.

14. Sur ce problème, un panorama critique a été récemment offert par G. Klingenschmitt, *Die lateinische Nominalflexion*, dans *Latein und Indogermanisch, Akten des Kolloquiums der Indogermanischen Gesellschaft* (Salzburg 23-26 September 1986), Innsbruck, 1992, p. 89-135.

15. C'est l'expression de M. Lejeune, *Latin et chronologie*, cit., p. 97.

par une attitude en général conservatrice et un petit nombre d'innovations communes » [16].

Dans ce travail de 1950, le fait de mettre le terme 'italique' entre guillemets ébauche le sens tout à fait particulier et original que M. Lejeune précisera vingt-cinq ans plus tard. Il refuse l'emploi de l'« école italienne » borné à l'osco-ombrien et aux dialectes qui s'y rattachent, demeurant fidèle à la tradition des études françaises qui désigne par ce terme « le groupe de langues englobant latin, falisque, osque, ombrien et manifestant des similitudes internes notables (encore que moins étroites que celles qu'on observe en osque et en ombrien) » [17]. Mais il ne croit plus à l'idée, chère à ses maitres, « d'une unité ethno-linguistique « italique » intermédiaire entre la communauté indo-européenne et les populations et langues individualisées de l'époque historique ». Sur la base d' « une interprétation moins rigide, plus complexe » de cette unité, il propose une définition « non génétique, mais descriptive, de l'"italique' », en estimant que « ces coïncidences demeurent un fait, au niveau de la description des données historiques ; c'est à cet état de fait que peut rester attachée l'acception large du mot 'italique' » [18]. Le noyau de cette vision s'était déjà formé 25 ans auparavant, lorsqu'il écrivait : « nous proposons de conserver à ce groupement de quatre parlers [c'est-à-dire le latin, le falisque, l'osco-ombrien et le vénète] le nom d'italique, sans impliquer nécessairement par là la préexistence d'une unité historique (comparable, p. ex., à l'indo-iranien), mais pour marquer seulement (malgré les divergences appréciables de l'un à l'autre) des affinités réciproques particulièrement remarquables » [19].

Cependant, dans la pratique des *Notes* qui se sont succédé dans la *Revue des Études Latines*, M. Lejeune applique au mot 'italique' une acception encore plus étendue que celle qu'on vient de mentionner. Il y insère implicitement toutes les langues de l'Italie ancienne dans le sens géographique le plus vaste (notamment des Alpes à la Sicile, qui n'appartenaient pas au schéma de l'Italie romaine), y compris les langues (tel l'étrusque) qui ne partagent aucune parenté génétique avec d'autres et celles dont la position dialectale demeure encore, à des degrés divers, fort discutée. Concrètement, tout en demeurant fidèle aux orientations méthodologiques de l'enseignement des ses maîtres, M. Lejeune a appliqué au vieux concept de l'« unité italique » un encadrement nouveau, qui résultait de la considération unitaire et systémique des relations historiques et culturelles entre les différentes civilisations et langues.

Cette nouvelle vision s'est épanouie avec la progression des *Notes*, dont les premières parutions se concentrent presque uniquement autour de la langue vénète. L'intérêt absolument écrasant pour le vénète, qui se manifeste à travers l'énorme quantité d'articles publiés dans des revues différentes [20], ressortissait à sa position contestée dans le domaine indo-européen et par rapport au latin. En particulier, cet intérêt a éclaté dès la parution, en 1949 et en 1950, de deux ouvrages

16. M. Lejeune, *Latin et chronologie*, cit., p. 97-103.

17. M. Lejeune, *Manuel de la langue vénète*, Heidelberg, 1974, p. 171.

18. M. Lejeune, *Manuel de la langue vénète*, cit., p. 172.

19. M. Lejeune, *Compte rendu* de H. Krahe, *Das Venetische, seine Stellung im Kreise der verwandten Sprachen*, Heidelberg, 1950, dans *BSL*, 49, 1953, p. 55.

20. En l'espace de vingt ans (1950-1970), il a consacré plus de 120 travaux à la langue vénète, parus en majeure partie dans la *Revue des Études Latines*, la *Revue de Philologie*, la *Revue des Études Anciennes*, le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, *Word* et moins systématiquement dans d'autres (par ex. dans *Studi Etruschi*, *Athenaeum*, *Latomus*, *Rendiconti dell'Accademia Nazionale dei Lincei*, *Atti dell'Istituto Veneto*, etc.) et dans des mélanges : pour tout cela, on renvoie à la *Notice biographique et bibliographique*, cit. et à A. L. Prosdocimi, *Michel Lejeune et l'Italie antique*, dans *Hommage rendu à Michel Lejeune* (Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Paris, 2001, p. 34-36.

sur ce sujet, dont M. Lejeune a rédigé des comptes rendus [21]. En même temps, de nouvelles inscriptions appartenant à cette langue venaient d'être exhumées, faisant vieillir rapidement les recueils épigraphiques. M. Lejeune s'est immédiatement aperçu de l'importance de cette langue qui s'était dégagée du fantôme de l'illyrien pour s'insérer dans le réseau des parentés plus étroites avec les autres langues indo-européennes de l'Italie. Il a senti la nécessité de l'étudier de manière plus approfondie, convaincu qu'elle pouvait aider à résoudre le problème de l'« italique », qui était à ce moment-là presque écartelé entre deux branches, la latino-falisque et l'osco-ombrienne.

C'est ainsi que le vénète lui donna l'occasion de s'attacher aux problèmes de la position linguistique du latin et de reconsidérer, à la lumière des données du vénète, ce thème, par lequel il avait débuté sa collaboration avec la *Revue* et *la Société des Études Latines*. Cette réflexion lui ouvrira les portes de toutes les autres langues de l'Italie pré-romaine, dans un horizon qui devient de plus en plus vaste.

Mais il est impossible d'analyser une langue sans une édition des textes qui soit philologiquement fiable. En 1951, il déclarait que, malgré les progrès dans l'état de la recherche sur la langue vénète, « beaucoup reste à faire pour la lecture même des textes, dont dépendent l'interprétation des formes et l'étymologie des mots, dont dépend donc, en dernière analyse, l'idée qu'on doit se faire des relations du vénète avec les autres parlers » [22]. C'était donc l'état de la documentation vénète en particulier qui a stimulé sa sensibilité aux divers aspects de la philologie et de l'ecdotique des textes épigraphiques. Cette démarche ne s'applique pas uniquement au vénète, mais demeure au centre de tous ses travaux sur les langues dont les inscriptions portent témoignage. Toute analyse de texte n'est jamais détachée d'une présentation remarquable des faits épigraphiques sur lesquels se fonde sa lecture. La reproduction du dessin et des photos de l'inscription originale, qui accompagnent l'édition ou la discussion de chaque texte, permettent une vérification immédiate des données et donc une objectivité certaine. De cette manière on peut mettre en valeur non seulement les fondements alphabétiques sur lesquels repose l'établissement rigoureux du texte, mais aussi les aspects sémiologiques de l'écriture qui contribuent à son interprétation. À cela s'ajoute le contrôle autoptique des objets inscrits, qu'il a fait directement à l'occasion des ses nombreux voyages en Italie. Cette méthode, qui n'était pas tout à fait commune avant lui, est devenue désormais une exigence indispensable dans l'ecdotique épigraphique, surtout celle des langues d'attestation fragmentaire [23].

D'autres outils se révèlent également nécessaires à l'interprétation des textes, comme les classements alphabétiques, géographiques et typologiques de la documentation, auxquels il destine plusieurs *Notes*, qui ont servi à la préparation d'éditions ou de *corpora* systématiques (par ex. dans le domaine du vénète [24] et de

21. M. Lejeune, *Compte rendu* de M. S. Beeler, *The Venetic Language*, Berkeley —Los Angeles 1949, dans *BSL*, 46, 1950, p. 87-88 et de H. Krahe, *cit.*, p. 52-55.

22. M. Lejeune, *Problèmes de philologie vénète*, dans *Revue de Philologie*, III[e] série, 25, 1951, p. 202-235 (citation tirée de la p. 203).

23. Comme l'a souligné A. L. Prosdocimi, *art. cit.*, p. 35 : « il n'existait auparavant pas d'ecdotique philologique de l'Italie antique non latine (elle faisait même défaut, en partie, pour l'épigraphie latine non 'classique') ».

24. Cf., par ex., M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, VIII-XI, *Les urnes cinéraires inscrites d'Este*, dans *REL*, 31, 1953, p. 117-174 ; *Notes de linguistique italique*, XII. *Les dédicaces du sanctuaire de Làgole*, dans *REL*, 32, 1954, p. 120-138 ; *Notes de linguistique italique*, XIX. *Les inscriptions vénètes du Haut Isonzo*, dans *REL*, 43, 1965, p. 152-180, par rapport au *Manuel de la langue vénète*, cit.

l'osque lucanien [25]) ou de recueils qui n'ont pas vu le jour (par ex. la documentation des langues de la Sicile ou les inscriptions du sanctuaire samnite de Calcatello [26]). C'est d'ailleurs une longue *Note* qui constitue à elle seule une sorte de traité d'épigraphie de la langue élyme [27]. Pour cette langue, M. Lejeune revendiquait l'appartenance à un « sous-groupe méridional de l'italique », s'opposant à d'autres hypothèses sur sa provenance anatolienne, tout en reconnaissant que, « sans parvenir à des conclusions irréfutables, il faut souhaiter que de nouveaux documents permettent un jour de conclure le débat » [28]. Mais désormais la présence de langues relevant du groupe 'italique' (dans le sens le plus spécifique) en Sicile est incontestablement assurée par les progrès des connaissances épigraphiques du sicule [29], qui avaient déjà permis à M. Lejeune, dans une de ses dernières *Notes*, de rediscuter les données du falisque et du latin au sujet du verbe 'boire' [30]. À ce propos, on ne peut manquer de souligner que les *Notes*, destinées à la discussion d'un seul texte, s'inscrivent toujours dans un cercle problématique plus vaste que sa simple analyse [31].

Mais c'est aux alphabets et aux systèmes d'écriture qu'est réservée une attention particulière, étant donnée leur importance pour identifier la valeur phonétique des signes. À cela se rattache la question fondamentale des rapports entre les notations phonétiques et leurs implications phonologiques dans le système de toute langue, qui occupe une place remarquable dans l'ensemble de son activité scientifique.

C'est donc à la fondation d'une nouvelle méthode qu'on assiste dans les pages de la *Revue des Études Latines* reservées à la série des *Notes de Linguistique italique*, qui enchaînent des thèmes divers et des démarches apparemment hétérogènes : l'édition de textes nouveaux, la réédition critique de textes anciens [32], les commentaires sur des textes qui venaient d'être fouillés [33], la constitution de

25. M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XXIII. *Le culte de Méfitis à Rossano di Vaglio*, dans *REL*, 45, 1967, p. 194-231, par rapport à l'édition avec commentaire *Méfitis, d'après les dédicaces lucaniennes de Rossano*, Louvain-la-Neuve, 1990.

26. Auquel il avait consacré une *Note* : M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XXXI. *Sur l'aspect fédéral du sanctuarie samnite de Calcatello*, dans *REL*, 50, 1972, p. 94-111.

27. M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XXV. *Observations sur l'épigraphie élyme*, dans *REL*, 47, 1969, p. 133-183.

28. M. Lejeune, *A propos, encore, des graffites de Ségeste*, dans *SSL*, 11, 1971, p. 223-227 (citation tirée de la p. 227).

29. A ce sujet, cf. A. L. Prosdocimi, *Filoni indœuropei in Italia. Riflessioni e appunti*, cit., p. 64-75.

30. M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XL. *« Bois » disait ce Sicule, « je boirai » répond ce Falisque*, dans *REL*, 68, 1990, p. 28-30.

31. Par exemple, dans le domaine vénète, la parution d'un nouveau texte archaïque lui donne l'occasion de rediscuter des aspects de la morphologie et de l'onomastique (cf. M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XXVI. *Une* antiquissima *vénète. Le bronze votif de Lozzo Atestino*, dans *REL*, 49, 1971, p. 78-102) ; la découverte de l'inscription de Satricum, celle d'aborder la question du génitif latin en *-ī* des thèmes en *-o* (M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XXXVII. *Sur la dédicace de Satricum ;* XXXIX. *Génitifs en -osyo et génitifs en -ī*, dans *REL*, 67, 1989, p. 60-77) ; une inscription étrusque retrouvée au Louvre celle d'examiner l'histoire problématique de la lettre *zêta* dans l'alphabet latin (M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XXXVII. *Mézence, d'un zêta à l'autre*, dans *REL*, 66, 1988, p. 50-54) ; un bronze juridique latin découvert en Espagne celle d'analyser les variations de la langue officielle hors de Rome (M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XLI. *En marge de la Sententia Contrebiensium*, dans *REL*, 70, 1992, p. 43-55).

32. Par ex. M. Lejeune *Notes de linguistique italique*, VI, Inscriptions osques de la collection Froehner ; VII, Inscriptions falisques de la collection Froehner, dans *REL*, 30, 1952, p. 100-126 ; M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XVII, *La bilingue étrusco-latine de Pesaro* ; XVIII, *La dédicace osque de Rocca di Aspromonte*, dans *REL*, 40, 1962, p. 149-169 ; M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XXVII, *L'inscription osque de Saepinum* Ve. 161 ; XXVIII, *L'inscription osque de Capoue* Ve. 102, dans *REL*, 46, 1968, p. 98-129.

33. Par ex. M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XXXVI, *Inscription osque à Muro Lucano*, dans *REL*, 63, 1985, p. 50-55 ; M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XL, *« Bois » disait ce Sicule, « je boirai » répond ce Falisque*, dans *REL*, 68, 1990, p. 28-30.

corpora épigraphiques [34], des discussions innombrables sur les systèmes d'écriture [35], le classement des répertoires onomastiques, l'exploitation de toutes les données dans la perspective du lexique et de la grammaire [36].

À la différence des travaux sur le mycénien, qui ont été réunis par le soin de l'auteur dans quatre volumes, dont le titre *Mémoires de Philologie mycénienne* souligne l'unité [37], les *Notes de linguistique italique* n'ont connu aucun recueil. Elles n'ont pas non plus été utilisées ou reprises dans d'autres ouvrages, sauf en toute petite part. Il est vrai que — comme l'indique leur nom lui-même — elles visaient à se présenter comme des notes préparatoires pour des travaux plus vastes et systématiques, et en même temps leur matière très variée s'adapte mal à une cohésion quelle qu'elle soit. D'autre part, certains thèmes n'ont pas été repris lorsque l'occasion s'était présentée : c'est le cas du *Manuel de la langue vénète*, paru en 1974, d'où sont absentes plusieurs réflexions minutieuses sur le classement de la documentation et sur le système alphabétique et orthographique de cette langue, réflexions auxquelles pourtant, pendant les vingt années précédentes, il avait consacré nombre d'études, parues non pas seulement dans les pages de la *Revue des Études Latines*. Le recueil que nous préparons rassemblera tout ce qui se trouve dans les *Notes de linguistique italique* avec d'autres travaux, pour montrer dans une vision d'ensemble leur utilité inépuisable et leur actualité toujours stimulante.

Le génie et l'esprit critique de Michel Lejeune sont évidemment irremplaçables. Mais en même temps plusieurs perspectives ont changé pendant le long demi-siècle qui nous sépare désormais de la première parution des *Notes de linguistique italique*. Certains problèmes ne se posent plus, d'autres se sont présentés. De nouvelles trouvailles épigraphiques ainsi que la mise en place de recueils, d'ouvrages systématiques, de répertoires onomastiques et lexicaux nous ont fourni des instruments de travail formidables qui n'existaient pas au moment de la conception des *Notes de linguistique italique*.

Cependant, il nous semble qu'il y a plusieurs raisons valables pour conserver et poursuivre une rubrique qui a longtemps caractérisé la vie de la *Revue*, en l'attirant dans un cercle d'intérêts plus vaste que celui des seuls latinistes. La première raison s'inscrit dans la ligne programmatique de la *Revue* et de la *Société des Études Latines*, qui dès leur fondation ont mis au cœur des études latines une attention particulière envers l'histoire de la langue et la linguistique dans toutes ses branches. La deuxième est de permettre de signaler et de discuter tout ce qui peut favoriser la connaissance de la langue latine, même indirectement, à travers les témoignages et les reflets des langues voisines. En effet ces langues de contact peuvent apporter des contributions très importantes à l'étude soit diachronique soit synchronique du latin. En outre, elles jouent un rôle fondamental dans le premier degré de

34. Par ex. M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XXV. *Observations sur l'épigraphie élyme*, cit. M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XXIII. *Le culte de Méfitis à Rossano di Vaglio*, cit. ; M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XXXI. *Sur l'aspect fédéral du sanctuaire samnite de Calcatello*, cit.

35. Par ex. M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XIII. *Sur les adaptations de l'alphabet étrusque aux langues indo-européennes d'Italie*, dans *REL*, 35, 1957, p. 88-105 ; M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XVI. *Sur la notation des voyelles vélaires dans les alphabets d'origine étrusque*, dans *REL*, 40, 1962, p. 149-169 ; M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XXI. *Les notations de* f *dans l'Italie ancienne*, dans *REL*, 44, 1966, p. 141-181.

36. Par ex. M. Lejeune, *Notes de linguistique italique*, XXII. *Caprotina* ; XXIII. *Le culte de Méfitis à Rossano di Vaglio* ; XXIV. *Répertoire théonymique de l'épigraphie osque*, dans *REL*, 45, 1967, p. 194-231

37. M. Lejeune, *Mémoires de philologie mycénienne, première série* (1955-1957), Paris, 1958 ; *Mémoires de philologie mycénienne, deuxième série* (1958-1963) (= *Incunabula Graeca*, XLII), Roma, 1971 ; *Mémoires de philologie mycénienne, troisième série* (1964-1968), Roma, 1973 ; *Mémoires de philologie mycénienne, quatrième série* (1969-1996), Pisa, 1997.

l'échelle de la dialectalisation du latin, qui — comme il est désormais incontestablement reconnu depuis plus d'un siècle [38] — a dû coïncider sans aucun doute avec sa diffusion dans la Péninsule Italienne [39]. En effet les rapports avec les langues voisines et les attestations du latin de l'époque républicaine dans les régions de l'Italie sont exploités de plus en plus souvent dans la perspective des recherches autour du latin vulgaire. Ce que montrent clairement les contributions qui forment les actes des colloques de la série *Latin vulgaire — Latin tardif*, qui se sont succédé durant les quinze dernières années. En d'autres termes, les variations régionales du latin qui se superpose aux autres langues italiques et les réactions de ces langues face à la diffusion du latin ne sont que des manifestations différentes d'un diasystème, qui a des racines très anciennes et dont l'aboutissement se trouve dans les langues romanes. Toutefois, les lignes de ce diasystème restent encore à tracer.

Même dans le sillage de M. Lejeune, qui s'inscrit dans la linguistique historique et comparée, une actualisation des *Notes de linguistique italique* ne peut pas négliger les apports de la sociolinguistique et les contributions de la dialectologie, qui sont indispensables pour dévoiler les différenciations locales et les processus de fragmentation de l'unité latine. Dans cette perspective, le projet de continuer les *Notes de linguistique italique* vise à contribuer à la quête minutieuse de détails, à laquelle, dans le volume I de la *Revue*, en 1923, W. de Groot confiait le destin des histoires de la langue latine de l'avenir [40].

---

38. Cette idée se trouve déjà formulée dans le livre par G. Mohl, *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, Paris, 1899, où se superposaient le concept de latin vulgaire et celui de la différenciation régionale du latin : « le latin vulgaire est essentiellement sinon exclusivement un produit italique, l'altération naturelle du latin dans la bouche des Falisques, des Ombriens ou des Marses, le résultat d'une sorte de compromis entre le *sermo rusticus* du Latium et les dialectes qui en étaient d'ailleurs si voisins » (citation tirée de la p. 16).

39. C'est l'opinion soutenue par J. Herman, *Du latin aux langues romanes. Études de linguistique historique*, Tübingen, 1990 : « la première dialectalisation est celle [...] du latin devenu petit à petit langue usuelle et bientôt unique de la Péninsule Italique ; c'est la dialectalisation qui résulte de la superposition du latin à des dialectes italiques fort rapprochés, comme le falisque ou le prénestin, ou des langues italiques plus autonomes comme l'osque, l'ombrien ou le vénète, et ainsi de suite, et qui a dû donner, tenant compte des variantes d'origine du latin pris en lui-même, des latins régionaux d'Italie, dont nous connaissons l'existence, mais dont nous ne savons qu'assez peu de choses : cette première dialectalisation a dû se terminer vers les premières années de notre ère » (citation issue de la p. 89).

40. W. De Groot, *Idées d'hier et d'aujourd'hui sur l'histoire de la langue latine*, dans *REL*, 1, 1923, p. 110-120 : « nous vivons dans une période où la sagacité et l'intuition ne suffisent pas à résoudre les problèmes qui se présentent. Il nous faut des catalogues, des 'corpus', pour ainsi dire, de tous les éléments dont la langue est composée. Je voudrais répéter ici ce que Thumb a dit en parlant de la κοινή grecque : c'est toujours le manque de recherches de détail qui empêche de résoudre les problèmes importants » » (citation tirée de la p. 117).